

## Plouguin

### Procès-verbal de prééminences<sup>1</sup> dressé à l'occasion du projet de reconstruction du pignon oriental de l'église paroissiale en 1707

- « Armoiries de la maitresse vitre : dans le soufflet supérieur, un écu de gueules chargé de sept macles d'or, »



Cet écu est celui de la maison de **Rohan**, héritière des comtes de Léon par le mariage de d'Alain de Rohan avec Jeanne de Léon au XV<sup>e</sup> siècle. Aveu est rendu en 1641 à la princesse duchesse de Rohan sur divers domaines de Plouguin.

- « dans les soufflets inférieurs, deux écus, l'un chevronné de six pièces d'argent et de gueules, »



De Plusquellec du lieudit près de Callac, cette famille est un ramage de Poher. Elle possédait Kermavan en Kernilis, elle est alliée au **Tournemine** de Trousilit. Une pierre ancienne armoriée, chevronnée de six pièces, timbrée d'un heaume de style XVI<sup>e</sup> siècle, scellée au chevet de la chapelle de Loc-Majan est aux armes de **Plusquellec**.

Contrairement à ce qui est écrit sur les sites web, l'écu ne porte pas trois chevrons (comme de Parcevaux) qui sous-entend sept pièces au lieu de six pour le chevronné de Plusquellec.

La suite est plus complexe les écussons d'alliance « parti » représentant les armes aux couleurs de **Tournemine** ne correspondent pas à la réalité de cette famille installée à Trousilit issue d'une branche cadette des Tournemine de Coëtmeur avec les signes de juveigneurie qui sont les brisures comme le lambel ou la bordure entourant l'écu. Les écussons suivant ne portent aucune marque de ces brisures et ne correspondent pas tous aux alliances connues des Tournemine. L'explication est donnée par les dernières lignes de la copie du PV de prééminences « Autour du chœur existe



Écu de Tournemine au-dessus de l'entrée sud de l'église de Tréglonou

Écu de Tournemine sur le bénitier de la chapelle Saint Éloi en Ploudalmézeau

*une lisière chargée des armes de Trousilit (écartelé d'or et d'azur), de Kersalaun et autres alliances, etc. »* Trousilit<sup>2</sup>, écartelé d'or et d'azur ce blasonnement est connu dans l'armorial de Rietstap Ce qui veut dire que les propriétaires successifs de Trousilit portaient aussi les armes de ce lieu, empruntée à Tournemine ce qui était d'un usage assez fréquents. On est avant tout le seigneur de Trousilit, beaucoup plus parlant pour la population locale qu'une suite de noms de propriétaires venus de divers horizons.

Poursuivons l'identification des écussons suivant :

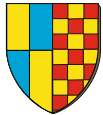
<sup>1</sup> Archives Départementales du Finistère, Copie de B. 1930. (Liasse). [http://mnesys-viewer.archives-finistere.fr/accounts/mnesys\\_cg29/datas/medias/collections/inventaires/FRAD029\\_Q29AD\\_003\\_02\\_TXT.pdf](http://mnesys-viewer.archives-finistere.fr/accounts/mnesys_cg29/datas/medias/collections/inventaires/FRAD029_Q29AD_003_02_TXT.pdf)

<sup>2</sup> RIETSTAP Jean-Baptiste, Armorial générale d'Europe, Éditeur : G.B. van Goor zonen, 1884-1887.

- « l'autre parti au premier écartelé d'or et d'azur et au second d'argent chargé d'une roue et trois croisettes »



Ce n'est pas une alliance Tournemine avec une dame de **Kerouartz** de Lannilis, mais celle **Jean Barbier sieur de Trouzilit**<sup>3</sup>, marié à **Renée de Kerouartz** vers 1610



« quatrième soufflet, écu parti au premier écartelé d'or et d'azur et au second échiqueté d'or et de gueules ; »

Trouzilit en alliance avec une dame **Nuz de Kergounadec'h** ? Aucun document ne vient confirmer cette alliance. Autre possibilité, une confusion dans la retranscription du relevé des prééminences avec le blason du sieur de Kersalaun de Plouzané qui est de Kergorlay : *vairé d'or et de gueules*. **Jean de Kergorlay**, seigneur de Roservo en Lampaul-Ploudalmézeau achète Trouzilit, le 28 août 1679.



- « cinquième soufflet, écu parti au premier écartelé d'or et d'azur et au second d'argent chargé de sept hermines surmonte d'un chef de gueules chargé de trois fleurs de Lys d'or ; »



Trouzilit en alliance avec une dame du **Quélenec** (ramage d'Avaugour) de la paroisse du Vieux Bourg de Quintin. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, le château de Tronsily ou Tuonsilic *alias* Trouzilit, appartient à Guillaume de Launay, qui le laisse à sa veuve en 1423, **Jeanne du Quélenec**

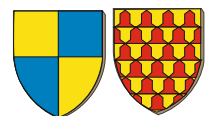
- « sixième soufflet, écu parti au premier comme ci-dessus et au second chevronné de six pièces d'argent et de gueules au lambel à trois pendants de gueules, »



Nota : Le lambel de gueules est une erreur de transcription du texte original. Un lambel n'est jamais de la même couleur que le meuble principal du blason. Le lambel connu des Plusquellec est de sable (noir)

Trouzilit en alliance avec une dame de Plusquellec<sup>4</sup>. « Pierre II de Tournemine est par sa mère Isabeau de Beaumanoir, petit-fils de Marguerite de Rohan, épouse Thomine de Poulmic et acquiert de sa belle-sœur, Catherine de Coëtmeur qui est probablement une Plusquellec, le château de Trouzilic. »

- « Autour du chœur existe une lisière chargée des armes de Trouzilit (écartelé d'or et d'azur), de Kersalaun et autres alliances, etc. »



La lisière ou litre mortuaire est une bande peinte en noir faisant le tour intérieur d'un édifice, elle marque le deuil du seigneur dominant du lieu, elle est chargée des écussons familiales.

Les Tournemine sont issus d'une branche cadette des seigneurs de Coëtmeur en Plougourvest. Le blason des Tournemine de Trouzilit, *écartelé*

Trouzilit et Kersalun (qui est : de Kergorlay)

<sup>3</sup> LULZAC Yves, Chroniques oubliées des manoirs bretons, T1 à T5, 1994 à 2005,- Edit : Yves LULZAC, Nantes.

<sup>4</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tréglonou>

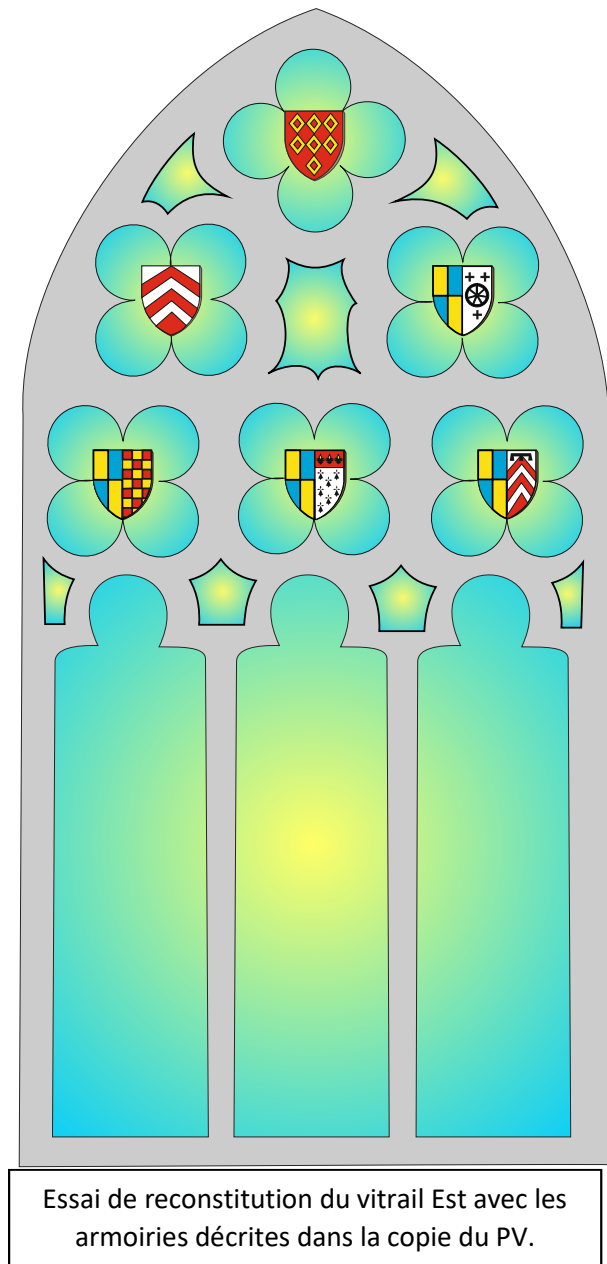
*d'or et d'azur, brisé d'un lambel de gueules*, surmonte encore la porte latérale de l'église de Tréglonou.

### La destruction des armoiries

La municipalité trop proche de la population est remplacée le 3 décembre 1791 par une municipalité provisoire nommée par les autorités de Brest.

Dès le 8 décembre 1791, le procureur de la commune<sup>5</sup> a "remontre", entre autres choses, « *qu'il est plus que temps de faire disparaître les traces honteuses de l'antique féodalité que les cy devant officiers municipaux ont laissé jusqu'à présent subsister sur quelques monuments de l'église, et particulièrement sur les vitraux, tableaux et pierres tombales* ».

Aussitôt délibéré, aussitôt appliqué, dès le 9 décembre les « vandales » en service commandé sont à la tâche, une partie du passé historique de la commune de Plouguin est effacé au marteau et burin.



Michel MAUGUIN

(Dernière mise à jour 28/11/2016)

Remerciements à Éric Kerréneur

<sup>5</sup> Archives Départementales du Finistère, 579 E dépôt 2, registre des délibérations 1790-1793